

# RELIQUATS AZOTES - FICHE DE RENSEIGNEMENTS

## Prélèvement de terre 2021

**DEMANDEUR :**

Raison sociale :

Nom, prénom :

Lieu-dit :

Code postal et commune :

cadre réservé à la CA

**n° de parcelle :**

**SIRET (obligatoire):**

**Mail :**

**Téléphone :**

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PARCELLE OU L'ECHANTILLON A ETE PRELEVE

Commune (et code postal) :

Coordonnées GPS :

Parcelle lieu dit :

N° d'îlot

surface :

Nom du préleveur :

Date du prélèvement :

Type de sol :

Profondeur du prélèvement

0 - 30 cm (préciser si différente)

30 - 60 cm (préciser si différente)

CONGELATION de l'échantillon :

OUI NON (rayer la mention inutile)

### INFORMATIONS SUR LES SUCCESSIONS CULTURALES ET LEUR CONDUITE

#### Culture en place ou envisagée

Espèce:

Céréales : nb de talles primaires : 0 1 2 3 4 5 >5

Variété :

Objectif de rendement :

État de la culture en place

Bien implantée - Densité insuffisante - Asphyxie par excès d'eau - Maladies - Autres : .....(entourer)

Fertilisation minérale déjà apportée

#### Culture précédente

**Présence de prairie dans la rotation**

OUI NON (rayer)

Type : Graminées, G+Lég

Type d'exploitation : fauche / fauche + pâture / pâture intégrale

Date de destruction :

Age de la prairie à sa destruction :

**Culture précédente :**

Résidus : exportés ou enfouis (rayer)

Variété (si blé)

**Fertilisation minérale** apporté à la culture précédente (unités N) :

**Fertilisation organique** apportée dans la rotation : OUI NON (rayer) si oui, année d'apport :

Type d'effluent Fumier de ..... - Lisier de..... -- Compost - Autre :

Période d'apport Mois : ou sinon : automne - printemps (entourer)

Quantité apportée/ha

**Date de récolte**

Rendement réalisé

**Présence de culture intermédiaire**

OUI NON nature :

Date semis du couvert

Apport de fertilisant Nature : dose/ha :

Estimation biomasse En T/ha : < 0,4 0,4 à 1 1 à 2 > 2 (entourer)

Date de destruction

Bon pour commande,  
Signature obligatoire

## **CONDITIONS GÉNÉRALES**

### **1/ ENGAGEMENTS DES PARTIES**

#### **La Chambre d'Agriculture de l'Aude s'engage à:**

- réaliser la prestation, objet du présent bon de commande, dans le respect de la réglementation et des lois en vigueur et à mettre en œuvre toutes les diligences requises pour son exécution dans les délais indiqués dans le bon de commande.
- réaliser cette prestation dans le respect de son code éthique (Code éthique consultable sur le site internet de la Chambre d'Agriculture : [www.aude.chambre-agriculture.fr](http://www.aude.chambre-agriculture.fr)) et dans le respect de son agrément des Laboratoires des sols par le Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation.
- informer le demandeur de toutes contraintes liées à sa mission ou des difficultés rencontrées lors de la réalisation de la prestation.

#### **Le Demandeur s'engage à:**

- mettre à disposition de la Chambre d'Agriculture de l'Aude, dans les meilleurs délais, toutes les informations et documents en sa possession, nécessaires à l'exécution de la prestation.
- autoriser la Chambre d'Agriculture de l'Aude à effectuer toute démarche nécessaire à l'obtention de renseignements utiles à la réalisation de cette prestation.
- s'acquitter du paiement de la facture relative à cette prestation une fois le travail terminé et rendu par la Chambre d'Agriculture.

Les données personnelles recueillies par la Chambre d'agriculture de l'Aude à l'aide de ce bon de commande sont nécessaires à la gestion de cette prestation. Cependant, ces mêmes données serviront à mettre à jour la base client des Chambres d'agriculture d'Occitanie accessible à l'ensemble de ses salariés et au personnel du service informatique de l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture, dont l'objectif est de pouvoir vous communiquer des informations susceptibles de vous intéresser : actualités réglementaires et institutionnelles, calamités agricoles, prestations, formations.

Notre base de données est limitée à un usage interne et les données qu'elle contient ne sont pas communiquées à des tiers. La durée de conservation de vos données est liée à nos délais de conservation en cas de contrôle et à nos obligations d'archivage en tant qu'organisme public. En tout état de cause nous nous engageons à les conserver dans des délais raisonnables.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous disposez de droits sur vos données personnelles et notamment le droit, à tout moment, de retirer votre consentement au traitement de vos données .Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de la Chambre d'agriculture de l'Aude [dpo@audefr.chambagri.fr](mailto:dpo@audefr.chambagri.fr)

Plus d'informations sur vos droits et sur vos données personnelles : <https://aude.chambre-agriculture.fr/pratiques/donnees-personnelles/>

**Le Demandeur** accepte que les données recueillies dans le cadre de ce contrat de prestation soient utilisées pour mettre à jour la base client des Chambres d'agriculture d'Occitanie

### **2/ CONFIDENTIALITE**

La Chambre d'Agriculture de l'Aude s'engage à ne pas divulguer, sauf accord écrit du demandeur, les informations personnelles communiquées par celui-ci ou contenues dans cette prestation et à ne mentionner aucune information nominative dans les études collectives pouvant faire l'objet d'utilisation ou communication de résultats obtenus.

### **3/ RESPONSABILITE**

La Chambre d'Agriculture de l'Aude est responsable du bon déroulement de sa mission, conformément aux règles professionnelles normalement applicables. Elle sera déchargée de toute responsabilité dans le cas où le demandeur ne lui fournit pas l'ensemble des informations nécessaires à l'exécution de sa mission ou si ce dernier lui fournit des informations erronées ou s'il lui fournit les informations hors délai.

La Chambre d'Agriculture de l'Aude ne pourra être tenue pour responsable des conséquences résultant d'une interprétation ou d'une application erronée par le bénéficiaire des conseils, études ou documents fournis. L'appui de la Chambre d'Agriculture de l'Aude ne dégage pas l'agriculteur de sa responsabilité en cas de contrôle.

### **4/ CONDITIONS DE VALIDITE, DE MODIFICATION ET DE RESILIATION**

La présente commande est définitivement acceptée lorsque le bon de commande relatif à la prestation est signé par les deux parties, avec acceptation des conditions générales par paraphe.

#### **Modification du devis**

Toute modification de bon de commande doit être faite par écrit et être dûment signée par les deux parties concernées.